

Question présentée par le député :

M. Boris Calame

Date de dépôt : 27 août 2020

Question écrite

Taux d'absentéisme dans le petit et le grand Etat, où en est-on ?

En sachant que le taux d'absentéisme est un indicateur qui permet de percevoir, partiellement, le « bien-être » des collaborateurs et collaboratrices au sein d'une entité, il est important d'assurer le suivi statistique de cette donnée et de mettre en œuvre des moyens spécifiques d'accompagnement personnel, notamment au retour à l'emploi.

En Suisse, en 2019, le taux d'absentéisme moyen était de l'ordre de 3,8% avec toutefois des variations importantes selon les métiers et les fonctions exercées. Le coût moyen de l'absentéisme est évalué par certains à 1000 francs par jour, ceci comprendrait notamment la perte de productivité, mais aussi les coûts liés aux heures supplémentaires, d'autres collaboratrices et/ou collaborateurs, nécessaires à l'accomplissement des tâches qui ne pourraient autrement être réalisées.

Au regard de ces éléments, le Conseil d'Etat et les entités concernées du petit et grand Etat, que je remercie par avance pour leurs réponses, pourraient-ils répondre aux questions suivantes :

Sur les 24 derniers mois, soit de septembre 2018 à août 2020), tant pour le petit Etat (départements, offices et services) que pour le grand Etat (structures publiques autonomes), en fonction de leur gestion statistique en la matière :

- 1) Quel est le taux d'absentéisme détaillé, au plus fin des données disponibles (office ou service), par catégories « standardisées » (maladie, accident professionnel, accident non professionnel, maternité, obligations au service de la population, RHT ou encore, le cas échéant, COVID) ?*

- 2) *Quelles variations sont constatées au sein de chaque structure selon les catégories métiers (administration, technique, support,...) et les fonctions exercées (direction, cadres, employés, apprentis,...) ?*
- 3) *Quelles sont les variations constatées en termes de durée de l'absentéisme (courte, moyenne et longue durée) ?*
- 4) *Quelles sont les mesures mises en œuvre pour assurer un suivi « en temps réel » de l'absentéisme, et à partir de quel stade (% , récurrence et/ou durée de l'absence) des mesures spécifiques sont-elles activées, afin notamment d'assurer le meilleur retour possible en emploi ?*
- 5) *Quelles sont également les données disponibles en lien avec la rotation des employés et employées (« turn-over ») ?*